



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

BIBLIOTHÈQUE

Politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections

Biologie

Validation	:	Instance de discipline de biologie
Date de validation	:	01.09.2016
Mise à jour prévue	:	annuelle
Référent académique	:	Roman Ulm
Spécialiste de discipline	:	Anne Morin
Responsable de site	:	Annabel Chanteraud
Diffusion	:	Portail de biologie



Table des matières

1. Introduction	3
2. Principes généraux	3
3. Collection d'enseignement.....	4
3.1 But de la collection et publics desservis en priorité	4
3.1.1 Critères de sélection.....	4
3.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée	6
3.1.3 Étendue de la collection	6
3.1.4 Nouvelles éditions	6
3.1.5 Choix des supports.....	6
4. Collection de recherche.....	7
4.1 But de la collection et publics desservis en priorité	7
4.1.1 Critères de sélection.....	7
4.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée	8
4.1.3 Étendue de la collection	8
4.1.4 Nouvelles éditions	8
4.1.5 Choix des supports.....	8
5. Collection de référence.....	9
5.1 But de la collection et publics desservis en priorité	9
5.1.1 Critères de sélection.....	9
5.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée	10
5.1.3 Étendue de la collection	10
5.1.4 Nouvelles éditions	10
5.1.5 Choix des supports.....	10
6. Spécificités de la discipline.....	11
6.1 Critères de sélection	11
6.1.1 Désherbage.....	11
6.1.2 Gestion des dons	11



1. Introduction

La présente politique d'acquisition et de développement des collections pour la discipline de Biologie recouvre les principaux domaines suivants :

- Génétique, évolution
- Biologie cellulaire
- Biologie moléculaire et biochimie
- Embryologie et biologie du développement
- Chimie biologique
- Microbiologie
- Botanique générale et systématique
- Zoologie générale et systématique
- Biologie des Systèmes, Modélisation
- Bioinformatique, biostatistiques
- Biophysique

Par ailleurs, les disciplines connexes ou transversales suivantes présentent également un intérêt pour la discipline de Biologie et impliquent une collaboration spécifique avec les bibliothécaires spécialistes de discipline et les référents académiques concernés :

- Discipline A : Médecine
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : Cristina Calvo et Myriam Benichou
 - référents académiques concernés : Joseph Curran, Bernhard Wehrle-Haller, Anselm Wiskott, Mathieu Nendaz, Antoine Geissbühler
- Discipline B : Anthropologie
 - bibliothécaire spécialiste de discipline : Stéphanie Primmaz-Chaperon
 - référent académique concerné : Estella Poloni
- De même, une collaboration avec la bibliothèque du CJB pour la collection de botanique est tout à fait envisageable.

2. Principes généraux

- La présente politique d'acquisition et de développement des collections s'inscrit dans le respect des principes énoncés dans la [Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève](#) .
- Toute intention d'acquisition doit au préalable faire l'objet d'une analyse du coût engendré, afin de ne pas impliquer des dépenses démesurées que le budget alloué ne pourrait pas supporter.
- Avant toute acquisition, la disponibilité des documents sélectionnés sur les autres sites de la bibliothèque de l'UNIGE est prise en compte, tout comme la disponibilité auprès d'autres bibliothèques scientifiques à Genève et en Suisse, afin d'évaluer le degré de complémentarité ou de redondance.
- La présence non-exhaustive / à la demande des publications des chercheurs de l'UNIGE dans les collections pour la discipline de Biologie n'est requise que pour les monographies dont les auteurs sont des professeurs de la faculté des Sciences, section de Biologie. Les autres publications sont soit



déposées dans l'Archive ouverte UNIGE s'il s'agit d'articles de revues scientifiques, soit intégrées aux collections au cas par cas.

- Une veille sur les thématiques des activités de recherche des départements et des groupes de recherche devrait être effectuée une fois tous les 3 ans.
- Une veille sur le développement des activités d'enseignement, notamment par l'analyse des bibliographies proposées par les enseignants dans leurs cours, est effectuée chaque année.
- L'analyse de l'usage des collections imprimées (nombre de prêts) est effectuée au cas par cas, principalement dans le cadre des inventaires annuels et des analyses de collections par discipline. L'analyse de l'usage des collections en version électronique (statistiques de consultations) est effectuée chaque année en collaboration avec le CODIS.

3. Collection d'enseignement

3.1 But de la collection et publics desservis en priorité

Ouvrages recommandés par les enseignants dans leur cours et nécessaires aux étudiants pour l'intégration des connaissances durant leur cursus de Bachelor et de Master.

NB : Certains ouvrages de référence (électroniques ou en ligne) sont à considérer comme faisant partie de la collection d'enseignement, leur contenu étant aussi destiné aux étudiants de Bachelor.

3.1.1 Critères de sélection

Source

- ouvrages recommandés par les enseignants et identifiés sur des bibliographies de cours.
- ouvrages recommandés par les enseignants signalés explicitement et directement à la bibliothèque par le référent académique, les membres de l'instance de discipline, les enseignants ou les étudiants.
- ouvrages présents dans les collections de bibliothèques académiques similaires (veille).
- ouvrages jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline et présentés pour approbation aux membres de l'Instance de discipline (veille).

Niveau d'information

Niveau d'étude ou contribution à l'enseignement (niveau 3 Conspectus¹).

Langue

¹ <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48460-le-conspectus.pdf>

Selon les indicateurs de profondeur de la méthode du Conspectus :

1 = niveau minimal d'information, 2 = niveau d'information de base (collège, lycée), 3 = niveau d'étude ou contribution à l'enseignement (bachelor, master), 4 = niveau de recherche (doctorats), 5 = niveau complet d'information (recherche d'exhaustivité).

Dans le contexte de l'UNIGE, et en adéquation avec la Politique documentaire de la Bibliothèque, la majorité des documents sélectionnés se situent entre les niveaux 3 et 5.



Autant que possible les traductions françaises des éditions originales de manuels d'enseignement (textbooks) pour les étudiants de niveau bachelor.

Pour les ouvrages destinés aux étudiants de niveau master ou plus avancés, la langue anglaise doit être privilégiée.

NB : On peut faire face à plusieurs années de décalage entre une édition originale de langue étrangère, le plus souvent anglaise et une traduction en français. Si le référent académique et les membres de l'Instance de discipline le jugent nécessaire, une édition originale peut être achetée (2 à 6 copies) et l'achat de la traduction se fera dès que / si possible en copies supplémentaires (4 ou 8 selon le besoin).

Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

Toujours la dernière édition originale en vigueur, le plus souvent anglaise, parfois allemande ou française.

Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

Idem point 4

Types de documents

- Ressources imprimées / monographies : manuels, ouvrages généraux
- Bases de données à contenu encyclopédique / général de la discipline

Types de documents à éviter

- Ouvrages au contenu scolaire
- Certains éditeurs dont le contenu des ouvrages est jugé peu fiable par le milieu académique et l'instance de discipline de biologie en place. Cette dernière, qui est composée d'un membre de chaque département, veille à ne pas faire entrer ce genre de ressource dans la collection, soit à cause de la faiblesse scientifique, ou pédagogique, soit, plus grave, à cause de points de vue ou de prises de position délibérément non scientifique des auteurs.

Supports

- Support électronique : Quasiment impossible dans le cadre d'acquisition de manuels d'enseignement, les éditeurs ne permettant actuellement pas l'achat de ce genre d'ouvrage en version électronique. Possible pour des bases de données au contenu encyclopédique type « Encyclopaedia of Life Sciences - eLS »
- Support imprimé : l'achat de support en ligne étant très compliqué, il est indispensable d'avoir systématiquement plusieurs exemplaires en version imprimée des principaux titres recommandés pour l'enseignement.

Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer :

- Médecine
- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Sciences Pharmaceutiques



- Sciences de la Terre et de l'Environnement
- Histoire des Sciences et Philosophie
- Anthropologie

3.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée

Acquisition d'au moins 4 exemplaires par titre recommandé dans un cours. Dans le cas où un cours est destiné à un nombre important d'étudiants, le nombre d'exemplaires est augmenté. Dans le cas d'un même enseignement donné au sein de plusieurs départements (ex. la biochimie enseignée en biologie, chimie et sciences pharmaceutiques) une monographie (p. ex. Biochimie de Stryer) sera achetée sur les budgets de ces sections, ce qui permet d'acquérir un nombre important d'exemplaires afin de satisfaire les besoins d'un maximum d'étudiants.

3.1.3 Étendue de la collection

En règle générale, et comme expliqué ci-dessus, mise à disposition d'au moins 4 exemplaires d'un manuel d'enseignement recommandé dans un cours avec mise à jour systématique des nouvelles éditions / traductions françaises après validation de l'instance de discipline.

NB : La disponibilité des ouvrages mentionnés dans les bibliographies de cours est conditionnée par l'ancienneté de l'ouvrage en question. Si un enseignant intègre dans sa bibliographie de cours un ouvrage ancien (au moins 10 ans), il se peut qu'il soit indisponible à l'achat donc difficile à mettre à disposition des usagers.

3.1.4 Nouvelles éditions

Dans le respect du budget et sur validation de l'instance de discipline, remplacer systématiquement les ouvrages signalés dans les bibliographies de cours et faisant l'objet d'une nouvelle édition.

NB : Selon le besoin et le nombre d'étudiants concernés, les anciennes éditions peuvent être conservées en libre accès afin de satisfaire au plus grand nombre : jusqu'à 3 éditions simultanées peuvent être disponibles en libre accès (ex. Biochimie de Stryer).

3.1.5 Choix des supports

- Imprimé : Monographies : / manuels d'enseignement ; raisons expliquées au point 8.
- Électronique : Bases de données à contenu général / encyclopédique de la discipline



4. Collection de recherche

4.1 But de la collection et publics desservis en priorité

Ouvrages recommandés pour les étudiants de niveau avancé (doctorants), enseignants et chercheurs pour leurs activités d'enseignement et de recherche.

4.1.1 Critères de sélection

Source

- Sélection annuelle de documents effectuée par le spécialiste de discipline et proposée aux membres de l'instance de discipline de biologie 1 fois par an. Liste ensuite validée par l'instance de discipline.
- Documents indiqués directement par les chercheurs, les enseignants, les étudiants de niveau avancé (master, doctorat) ou par le référent académique. Validation en cours d'année par le référent académique seul.

Niveau d'information

Niveau recherche (doctorat - niveau 4 Conspectus), Niveau complet d'information (recherche d'exhaustivité - niveau 5 Conspectus)

Langue

Anglais ; Français ; Allemand....

Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

À la demande d'un enseignant ou d'un étudiant, une monographie dont l'ancienneté ne doit pas dépasser 10 ans, peut être achetée selon disponibilité et sur validation de l'instance de discipline.

Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

Documents publiés dans les 10 dernières années

Types de documents

- monographies spécialisées
- périodiques scientifiques spécialisés
- bases de données spécialisées

Types de documents à éviter

- Certains éditeurs dont le contenu des ouvrages est jugé peu fiable par le milieu académique et l'instance de discipline de biologie en place. Cette dernière, qui est composée d'un membre de chaque département, veille à ne pas faire entrer ce genre de ressource dans la collection. soit à cause de la faiblesse scientifique, ou pédagogique, soit, plus grave, à cause de points de vue ou de prises de position délibérément non scientifique des auteurs.

Supports

- Support électronique : privilégier dans la mesure du possible une version en ligne permettant un accès simultané multiple, dans la limite des coûts afférents
- Support physique : reste le support le plus acheté pour les monographies, même si la tendance est de plus en plus à acquérir une version électronique



Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer :

- Médecine
- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Sciences Pharmaceutiques
- Sciences de la Terre et de l'Environnement
- Histoire des Sciences et Philosophie
- Anthropologie

4.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée

En règle générale, acquisition d'un seul exemplaire par titre. Dans le cas où une demande particulière d'usagers est faite ou d'une forte demande (selon les statistiques de prêt) un deuxième ou plusieurs exemplaires supplémentaires peuvent être ajoutés sur validation de l'instance de discipline.

4.1.3 Étendue de la collection

Selon les sous-domaines établis avec les membres de l'instance de discipline, faire figurer au moins 2 titres par sous-domaine en version imprimée et/ou en version ebooks.

Pour les périodiques, garantir un accès aux titres présentant un IF supérieur à 3.00 dans le domaine. Proposer en version imprimée au moins les titres à publication hebdomadaire de nature généraliste.

4.1.4 Nouvelles éditions

Pour les ouvrages faisant l'objet d'une nouvelle édition, ne remplacer l'édition précédente que sur demande des usagers et après validation de l'instance de discipline.

4.1.5 Choix des supports

- Monographies : support imprimé principalement ; support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux usagers sur l'ensemble du campus.
- Périodiques : support en ligne dans la mesure du possible ; support imprimé pour les titres répondant à des critères définis (généralistes à parution hebdomadaire, core collection pour la discipline...)
- Bases de données : support en ligne



5. Collection de référence

5.1 But de la collection et publics desservis en priorité

Collection constituant un ensemble de ressources permettant à l'ensemble des usagers un accès facile et rapide à de l'information au contenu de type encyclopédique plus ou moins avancé.

5.1.1 Critères de sélection

Source

- Documents jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline (veille d'ouvrages présents dans les collections de bibliothèques académiques similaires).
- Documents indiqués directement par les chercheurs, les enseignants, et dans le cadre de l'instance de discipline.

Niveau d'information

Niveau d'étude ou contribution à l'enseignement (1er et 2e cycle – niveau 3 Conspectus), Niveau recherche (doctorat - niveau 4 Conspectus), Niveau complet d'information (recherche d'exhaustivité - niveau 5 Conspectus).

Langue

Français, Anglais... + Allemand, Italien pour les dictionnaires de langue et autre si nécessaire.

Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

- Pour les ressources imprimées : aussi actuel que possible, sinon, une publication au cours des 10 dernières années au maximum.
- Pour les ressources électroniques : contenu aussi actuel que possible avec si possible réactualisation dans des délais réguliers.
- Pour les bases de données : renouvellement automatique annuel qui assure l'actualisation du contenu

Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

Documents publiés dans les 10 dernières années

Types de documents

- bases de données spécialisées
- encyclopédies spécialisées
- dictionnaires spécialisés
- en général, dictionnaires bilingues français-anglais, français-allemand...

Types de documents à éviter

Ouvrages au contenu scolaire

Supports



- Support électronique : privilégier dans la mesure du possible une version en ligne permettant un accès simultané multiple, principalement pour les ouvrages en plusieurs volumes, dans le respect du budget.
- Support physique : mettre à disposition des dictionnaires de langue (français-anglais ; français-allemand...)

Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer :

- Médecine
- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Sciences Pharmaceutiques
- Sciences de la Terre et de l'Environnement
- Histoire des Sciences et Philosophie
- Anthropologie

5.1.2 Nombre d'exemplaires en version imprimée

Acquisition d'un seul exemplaire par titre. Dans le cas où une demande particulière d'utilisateurs est faite ou d'une forte demande, l'achat d'un exemplaire supplémentaire ou d'un support en ligne peut être envisagé, selon le coût.

5.1.3 Étendue de la collection

La collection de référence complète les collections d'enseignement et de recherche, elle se réduit en cela aux ouvrages indispensables.

5.1.4 Nouvelles éditions

- Les titres à contenu encyclopédique faisant l'objet d'une nouvelle édition sont remplacés si l'instance de discipline valide et si le budget le permet.
- Le spécialiste de discipline peut proposer à l'instance de discipline de remplacer une ressource imprimée par un support en ligne selon son coût.
- Les dictionnaires de langue font l'objet d'une mise à jour tous les 5 à 7 ans.

5.1.5 Choix des supports

- Bases de données : support en ligne
- Encyclopédies : support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux utilisateurs sur l'ensemble du campus, sinon, support imprimé.
- Dictionnaires : support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux utilisateurs sur l'ensemble du campus, support imprimé pour les dictionnaires de langue (quelques exemplaires)



6. Spécificités de la discipline

6.1 Critères de sélection

6.1.1 Désherbage

Critères pour le désherbage effectué par un(e) bibliothécaire dans le cadre d'un inventaire ou d'une analyse de collection

- Date : un livre ancien de plus de 20 ans doit être dés herbé (**éliminé***, descendu en magasin ou versé au dépôt des Bibliothèques Universitaires). Si plusieurs copies figurent au rayon, une seule doit être conservée. Les autres copies seront éliminées, y compris les manuels de base. Si un exemplaire du livre est déjà présent au DBU, on élimine notre exemplaire.
* Si un livre (même si c'est le seul exemplaire) ne présente aucune transaction de prêt depuis au moins 12 mois, et n'a pas/plus d'intérêt scientifique, historique ou pédagogique il peut être éliminé après validation par l'Instance de discipline.
- Edition antérieure : un livre dont on vient de recevoir une nouvelle édition doit être dés herbé. Si plusieurs copies figurent au rayon, une seule doit être conservée en magasin.
- EXCEPTIONS : Certains manuels de base sont conservés sur plusieurs éditions car ils sont extrêmement utilisés par les étudiants (Ex. Biochimie de Stryer). Certains livres représentant un intérêt majeur ou considérés comme étant LA littérature essentielle d'une discipline, seront conservés en libre accès, après discussion avec les académiques. Certains livres de la collection de biologie ont une valeur historique considérable d'un point de vue de l'histoire des découvertes scientifiques et doivent être identifiés et protégés comme tels. En aucun cas ces ouvrages ne doivent être éliminés.

Critères qualitatifs pour le désherbage effectué par un académique dans le cadre d'une analyse de collection

- La BDA-s devra s'assurer que l'académique sollicité pour revoir un segment de la collection soit spécialisé dans ce segment.
- L'enseignant devra définir que les domaines revus soient toujours d'importance et d'actualité et que les livres s'y rapportant aient toujours leur place dans la collection.
- Les critères énoncés par les académiques ne devront pas contredire les critères de leurs collègues ni amener à éliminer des livres qui sont des références pour d'autres cours que les leurs.
- Sinon, ces livres seront dés herbés en suivant la procédure décrite ci-dessus.

Spécificité Biologie / Anthropologie

Avec l'arrivée à la BELS de la collection d'anthropologie et de sa propre politique d'acquisition, les livres d'anthropologie appartenant à la collection de biologie seront dés herbés selon les critères de la politique d'acquisition d'anthropologie.

6.1.2 Gestion des dons

Sauf réel intérêt pour l'enseignement ou la recherche, les livres en dons ne sont pas acceptés. En cas d'acceptation, ces documents font l'objet du même processus de traitement que l'information payante et sont examinés au cas par cas par la BDA-s et leur intégration se fait de manière exceptionnelle.